

Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2013

1/ Activité commerciale

Le 27 juin 2013, le Groupe Henri Maire a procédé à l'acquisition de la société DPF D basée à Nuits Saint Georges. Cette société commercialise des vins de Bourgogne en vente à domicile et par téléphone auprès d'une clientèle de particuliers et d'entreprises. Elle a réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires annuel de 5.6m€ HT.

Les chiffres communiqués ci-dessous sont présentés en intégrant l'activité commerciale de DPF D depuis le 1^{er} janvier 2013.

en Milliers d'Euros	1er semestre 2012	1er semestre 2013	Variation S1 2013/ S1 2012	T3 2012	T3 2013	Variation T3 2013 / T3 2012	Variation % T3 2013 / T3 2012
Vente à domicile	6 717	9 014	34,20%	3 030	3 849	819	27,03%
GMS	723	743	2,77%	574	767	193	33,62%
Export	169	143	-15,57%	83	65	-18	-21,69%
Autres	21	57	171,43%	7	29	22	314,29%
CA TOTAL	7 630	9 957	30,49%	3 694	4 710	1 016	27,50%

Ces chiffres traduisent l'impact de cette acquisition pour le renforcement de notre métier de vente à domicile. Les premières synergies, notamment sur le développement de la vente par téléphone, se mettent en place.

A périmètre constant (hors DPF D), le chiffre d'affaires renoue avec la hausse (+1,33%) après deux trimestres de baisse :

en Milliers d'Euros	1er semestre 2012	1er semestre 2013	Variation S1 2013/ S1 2012	T3 2012	T3 2013	Variation T3 2013 / T3 2012	Variation % T3 2013 / T3 2012
Vente à domicile	6 717	6 453	-3,93%	3 030	2 902	-128	-4,22%
GMS	723	743	2,77%	574	767	193	33,62%
Export	169	143	-15,57%	83	65	-18	-21,69%
Autres	21	15	-28,57%	7	9	2	28,57%
CA TOTAL	7 630	7 354	-3,62%	3 694	3 743	49	1,33%

L'évolution est toutefois contrastée suivant les métiers, et les mois considérés :

- **Vente à domicile** : Alors que le chiffre d'affaires en ventes à domicile avait augmenté de 0.7% au 2^{ème} trimestre, il baisse de -4.2% sur ce trimestre. Cette contre-performance est entièrement imputable à la faiblesse du mois d'août. Les mois de juillet (+ 5.2%) et septembre (+4.1%) sont en hausse significative.

L'activité commerciale du trimestre est restée soutenue, avec un nombre de commandes supérieur de 7.8% par rapport à celui du trimestre correspondant en 2012. Ces bons résultats sont dus à la croissance du nombre de vendeurs (plus de 260 à fin septembre contre 223 à la même époque en 2012) et à la réussite des jeunes embauchés. Leur

production est conforme aux prévisions mais leur coût d'intégration et d'encadrement reste élevé.

45% des expéditions facturées depuis le début de l'année sont livrées à de nouveaux clients ce qui témoigne du profond renouvellement de notre fonds de commerce. Toutefois, le panier moyen auprès des nouveaux clients étant plus faible et compte tenu de leur part dans la facturation, l'augmentation de l'activité ne se constate pas encore dans le chiffre d'affaires.

- **GMS** : +33.6% : la société a réussi sa campagne de foire aux vins. La hausse des ventes devrait toutefois se ralentir d'ici la fin de l'année, à l'issue de ces opérations.
- L'évolution des autres composantes du chiffre d'affaires n'est pas significative sur le trimestre.

2/ Informations financières

Les groupes COTTIN FRERES et HENRI MAIRE ont conclu un protocole ayant pour objet la reprise de l'intégralité des activités opérationnelles du Groupe COTTIN, notamment les fonds de commerce de LABOURE ROI et NICOLAS POTEL, les différentes marques commerciales exploitées, les stocks de vin, les produits intermédiaires et finis, les matières sèches ainsi que les mobiliers d'exploitation.

Seront également transférés les salariés attachés aux deux fonds cédés.

Les opérations de reprise ont eu lieu le 30 septembre 2013.

Le prix pour les fonds et les stocks de NICOLAS POTEL et de LABOURE ROI est estimé à 11,0 m€ auquel il convient de rajouter les 1,9 m€ au titre des actifs immobiliers qui seront repris par une société civile immobilière (la SCI DU JURA).

La valorisation définitive des Actifs sera déterminée dans les quinze (15) jours suivant la date de réalisation (30/09/13) après finalisation des opérations d'inventaire des éléments transférés.

Dans le cadre des accords avec le groupe COTTIN FRERES, le prix de cession des actifs repris par HENRI MAIRE doit être payé à concurrence de 6 m€ à la date de réalisation de la cession. Le solde, après ajustements résultant notamment des opérations d'inventaire, sera payé à échéance du 5 janvier 2014.

Les 6 m€ payés au Groupe COTTIN FRERES le 30 septembre 2013 sont financés via un prêt de 8 m€ qu'un investisseur industriel a consenti et qui a vocation à se compenser dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire réservée, réalisée dans le cadre de la délégation consentie par l'assemblée générale en date du 26 juin 2013, sur la base d'un prix de 2,17 € par action HENRI MAIRE émise. Ce prêt doit également permettre de contribuer au financement du besoin en fonds de roulement qui résultera des activités reprises et couvrir les frais liés aux opérations (estimés à 350 k€ HT).

Producteur exclusif du Vin Fou, vin de fête • Propriétaire des plus prestigieux domaines viticoles du Jura

La seconde échéance de paiement sera financée par un recours à l'endettement pour un montant estimé de 6,0 m€. En garantie de ce prêt, HENRI MAIRE s'est engagé à gager les titres de la filiale DOMAINES HM qui doit se porter acquéreur des fonds de commerce NICOLAS POTEL et LABOURE ROI.

Concernant la reprise des actifs immobiliers, la SCI DU JURA aura recours à un prêt bancaire de l'ordre de 2,0 m€ à finaliser d'ici la date de l'acte authentique.